



Écossais cossus
185 millions d'euros, c'est le gain record empoché par un couple de retraités, Colin et Chris Weir, le 12 juillet dernier.

L'EURO MILLIONS LA FRANCE EST-ELLE PERDANTE ?

Une joueuse à l'Euro Millions a porté plainte contre la Française devant la Commission européenne. Pour elle, les clients, selon le



Fan déçu Laure Meilheureux jouait toutes les semaines jusqu'à ce qu'elle découvre des bulletins étrangers différents des siens.

Regard clair et direct, rire facile, Laure Meilheureux n'a rien de la consommatrice hargneuse qui traque les dommages et intérêts. Elle s'excuse pour l'odeur de cigarette qui flotte dans son bureau, s'étonne de l'attention médiatique dont elle est l'objet. « Je ne veux pas jouer les Robin des Bois, affirme tout de suite cette dirigeante d'une entreprise de rénovation et de décoration. Je ne crie pas à l'escroquerie contre la Française des Jeux, je veux seulement qu'elle modifie son règlement. » Cette fan du jeu, qui mise chaque semaine avec un groupe d'amis, se bat depuis trois mois pour bénéficier du même privilège que nos voisins européens. En cause : le système de combinaisons par grille de l'Euro Millions.

Tout commence lorsqu'un de ses partenaires de jeu revient de vacances avec un bulletin portugais. Stupéfaite, Laure Meilheureux découvre que la grille à combinaisons multiples n'est pas la même qu'en France. Sur une seule grille, un joueur peut miser davantage de combinaisons. Elle mène alors son enquête sur des forums. Et découvre l'ampleur des disparités entre règlements. « J'ai envoyé un mail à la Française des Jeux, qui m'a envoyé une réponse type, en me disant que tous ceux qui jouaient le prix de base de 2 euros avaient les mêmes chances de gagner », relate-t-elle. Nous sommes alors en avril. Une grosse réforme de l'Euro Millions est prévue pour mai. La consommatrice décide d'attendre une éventuelle harmonisation. En vain.

À l'issue de cette refonte, la France augmente le montant maximal que chaque joueur peut miser par grille. Une somme qui est passée de 252 à 756 euros (soit 378 combinaisons par grille) et est censée offrir plus de chances de gagner. Mais elle reste très inférieure à celle de l'Espagne ou de la Belgique. Les Espagnols peuvent miser sur 2 520 combinaisons, tandis que la législation draconienne du Royaume-Uni n'autorise les joueurs qu'à une combinaison par grille. Pour la joueuse, c'est inacceptable. Elle mise entre 50 et 100 euros chaque semaine. Laure Meilheureux se rend chez une avocate. Une mise en demeure est adressée à la Française des Jeux. Laquelle répond par un argumentaire dont elle ne devinait plus : la limitation de la mise maximale est une mesure de protection des joueurs. Limiter les grosses dépenses, l'endettement des Français, les plus gros consommateurs d'Euro Millions. « Nous

des prises de conscience. On doit le freiner, l'obliger à chercher son porte-monnaie, faire la démarche de demander un autre bulletin... » Philanthropes ? Daphné Pugliesi, avocate de la plaignante, appuie sans pitié sur la contradiction : « La Française des Jeux prétend avoir à cœur la protection des joueurs. Mais, dans le même temps, elle a doublé les tirages de l'Euro Millions en mai dernier, avec tout un tapage médiatique. Je doute que leur but soit la lutte contre l'addiction. » Laure Meilheureux dépose alors plainte contre la société devant la Commission européenne. Motif : rupture d'égalité. Son avocate reconnaît l'incertitude de l'issue de cette plainte sans précédent. « Nous n'avions pas le choix. Nous ne pouvions pas assigner devant les tribunaux français. La Française des Jeux respecte son propre règlement. Le problème réside dans les différences de courseur entre les pays. »

La Française des Jeux invoque un souci de protection des joueurs
Le géant du jeu rétorque qu'un Français peut toujours acheter sept ou huit grilles, pour la somme équivalente au montant maximal espagnol. Les chances de gagner le gros lot (de l'ordre d'une sur 116 millions) sont les mêmes. En revanche, les chances de gains intermédiaires, qui s'étendent de 4 euros à plusieurs centaines de milliers d'euros, s'en trouvent affectées. « Les Espagnols peuvent gagner plus gros sur les gains intermédiaires comme ceux à quatre numéros, décrypte Laurent Chaumard, enseignant à l'Institut de mathématiques de Montpellier, car ils disposent de plus de chiffres sur une grille, donc de plus de combinaisons possibles. Les Français, eux, ont davantage de chances de remporter des mises, mais plus petites. »

Le secteur sensible du jeu justifie qu'il soit pris en main au niveau national, selon la Française des Jeux. Il en faut plus pour intimider Daphné Pugliesi. « Bien sûr que chaque État a le droit de légiférer dans le sens qu'il préfère, oppose l'avocate. Mais dans ce cas, il ne peut pas lancer l'Euro Millions. Quand on veut faire un jeu européen avec la participation d'une dizaine de pays, on le fait de manière équitable. » En attendant, la plainte suit son chemin tortueux à travers les services de la Commission européenne. Impossible d'en connaître l'issue à ce stade. Laure Meilheureux, elle, a arrêté de jouer à l'Euro Millions. ■

Combien ça rapporte ?

Le succès du jeu ne se dément pas. Mais l'opérateur assure redistribuer l'essentiel des mises engrangées.
En 2010, la Française des Jeux (FDJ) a collecté, tous jeux confondus, 10,55 milliards d'euros de mises de ses clients. L'Euro Millions génère, à lui seul, 1,104 milliard d'euros.

En chiffres : c'est le résultat net pour la FDJ, par an, après déduction des prélèvements publics et des gains reversés aux joueurs, et des prélèvements publics. Près de 65 % des mises seraient redistribuées aux gagnants. c'est le nombre de gagnants français depuis le lancement du jeu en 2004. Un record, sur un total de 257 gagnants du jackpot. Le 19 juillet 2011, un Français a remporté 23 millions d'euros.

